

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mercredi 16 mai 2012

Salle du conseil (A2-102) de la Faculté d'éducation

La réunion s'ouvre sous la présidence du vice-recteur à la recherche, le P^r Jacques Beauvais, M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, agissant à titre de secrétaire en vertu de l'article 61.4 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

P ^{re} Thérèse Audet	Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
M. Frédéric Brochu	Secrétaire général adjoint
P ^r Olivier Dezutter	Vice-doyen à la recherche et au développement international, Faculté d'éducation
P ^r Mathieu Devinat	Vice-doyen à la recherche, Faculté de droit
P ^{re} Isabelle Dionne	Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Pierre Labossière	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté de génie
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P ^r Jean-Pierre Perreault	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Claude Spino	Vice-doyen à la recherche, Faculté des sciences
P ^r Louis Vaillancourt	Vice-doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
M ^{me} Julie Chouinard	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Mario Fortin	Vice-doyen à la recherche, Faculté d'administration
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Les personnes suivantes sont invitées :

M ^{me} Patricia Fournier	Adjointe, Vice-rectorat à la recherche
M. Pierre-Richard Gaudreault	Directeur général, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création

Le P^r Jean-Pierre Perreault quitte au cours des échanges relatifs au point 8.1 de l'ordre du jour (CR-2012-05-16-11).

CR-2012-05-16-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CR-2012-05-16-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2012

Le conseil de la recherche procède à la modification suivante :

- à la résolution CR-2012-04-18-10, à l'avant-dernière phrase du paragraphe, remplacer le mot « serait » par « soit ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil de la recherche adoptent le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2012, tel qu'il a été soumis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CR-2012-05-16-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2012

Résolutions CR-2012-04-18-04/CR-2012-03-21/CR-2012-02-22-09 – Les membres du conseil de la recherche qui ont assisté au concours interne « *Votre soutenance en 180 secondes* », le 25 avril 2012 au Carrefour de l'information, sont d'avis que l'événement a été bien organisé et que les prestations qui y ont été présentées étaient de qualité. Un membre souligne qu'il serait intéressant d'accorder une visibilité aux récipiendaires internes sur le site web de l'Université et ce, même s'ils n'ont pas remporté de prix. La suggestion sera transmise à l'équipe organisatrice de l'événement.

Résolution CR-2012-04-18-09 – Le vice-recteur à la recherche mentionne que la composition du groupe de travail, dont le mandat sera d'identifier des thèmes transversaux liés aux thèmes porteurs de recherche facultaires, n'est pas encore complétée. Il invite les membres qui ne l'auraient pas encore fait à lui signifier leur intérêt à faire partie de ce groupe de travail.

COMMUNICATION DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE

CR-2012-05-16-04

Communication du vice-recteur à la recherche

Le vice-recteur à la recherche informe les membres de sa participation au Forum québécois des sciences de la vie, qui aura lieu le 1^{er} juin 2012, au cours duquel les trois thèmes suivants seront abordés : *les défis de l'industrie; les défis de la recherche et de l'innovation et les interrelations avec le système de la santé*. Le vice-recteur mentionne qu'il fera un résumé de cette rencontre lors de la prochaine réunion du conseil de la recherche.

DOSSIERS POUR ADOPTION

CR-2012-05-16-05

Calendrier des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2012-2013 – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte le calendrier modifié des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2012-2013, tel qu'il apparaît en annexe, sous réserve d'examiner la possibilité d'annuler en temps venu la réunion du 8 mai qui aura lieu durant le congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 9.3 *Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – rapport d'autoévaluation – confidentialité*.

RAPPORTS ET INFORMATION

CR-2012-05-16-06

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – rapport d'autoévaluation 2008-2012 – confidentialité

P^r François Michaud, directeur de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT), est invité pour la présentation de ce point.

P^r Michaud présente le rapport d'autoévaluation 2008-2012 de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT), et répond aux questions des membres. Le vice-recteur à la recherche mentionne que la prochaine étape de la démarche consistera à soumettre le rapport d'autoévaluation à la procédure d'évaluation d'externe (document en annexe).

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

CR-2012-05-16-07

Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains (Politique 2500-028) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-recteur à la recherche mentionne que la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028) a fait l'objet d'une révision complète par le comité institutionnel d'éthique de la recherche avec les êtres humains pour tenir compte de la nouvelle édition de l'Énoncé de politique des trois conseils, l'EPTC 2. Le vice-recteur rappelle que pour être admissibles à recevoir et à administrer les fonds de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux, les universités doivent accepter de se conformer à diverses politiques, dont le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable en recherche* (Cadre) et *L'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (ÉTPC ou la Politique).

Les membres conviennent d'apporter les modifications suivantes au texte de la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028) :

- à l'avant-propos, avant le dernier paragraphe, ajouter le texte suivant : « Avec la permission des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui encouragent la copie pour utilisation publique non commerciale, en tout ou en partie, du contenu de l'ÉTPC-2, l'Université a révisé sa Politique en intégrant le contenu de l'ÉTPC-2 à ses particularités institutionnelles. Cette version est donc basée en grande partie, en ce qui a trait à la structure et au contenu, sur l'ÉTPC-2 »;
- à l'article 3.3.5 *Réunions et tenue de dossiers*, préciser la portée du 3^e paragraphe de la *Politique* en le remplaçant par la première phrase du quatrième paragraphe de l'article 6.10 de l'ÉTPC-2;
- à l'article 3.4.2 *Évaluation déléguée dans le cas de travaux de recherche à risque minimal*, reformuler l'article afin de préciser les modalités de l'évaluation éthique des activités de recherche qui font partie d'un cours;
- à l'article 7 *Recherche visant les Premières nations, les Inuits ou les Métis au Canada*, remplacer cet article par l'ajout des articles du chapitre 9 de l'ÉTPC-2 concernant les Premières Nations, les Inuits et les Métis au Canada.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche recommande au conseil universitaire d'approuver la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe, en y incluant les modifications suggérées.

CR-2012-05-16-08

Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts (Politique 2500-021) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-recteur à la recherche explique que pour être admissible à recevoir et à administrer les fonds de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l'Université doit accepter de se conformer à diverses politiques dont le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*. Des modifications au document *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) sont requises pour se conformer aux exigences du *Cadre*. Par la même occasion, il est suggéré de modifier le nom du document en celui de *Politique sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts*.

Outre le titre du document, les membres conviennent d'apporter la modification suivante au texte du document *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) :

- à l'article 6.2.4 C. *Rapport du comité d'enquête*, sous la rubrique *Plainte non fondée*, ajouter le texte suivant : « Dans le cadre d'une plainte non fondée ou malicieuse, l'Université, en collaboration avec la personne visée par la plainte, conviendra, le cas échéant, d'un protocole applicable afin de supporter ladite personne dans ses démarches de protection ou de rétablissements de sa réputation ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche recommande au conseil universitaire d'approuver la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe, en y incluant les modifications suggérées.

CR-2012-05-16-09

Liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie des comités prévus à la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) – adoption – recommandation au conseil universitaire

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche recommande au conseil universitaire d'adopter la liste des personnes susceptibles d'être invitées à faire partie des comités prévus à la *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts* (Politique 2500-021) telle qu'elle apparaît en annexe.

CR-2012-05-16-10

Politique sur la création et l'évaluation des instituts et des centres de recherche (Politique 2500-013) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

Les membres conviennent d'apporter les modifications suivantes à la *Politique sur la création et l'évaluation des instituts et des centres de recherche* (Politique 2500-013) à recommander au conseil universitaire pour approbation :

- à l'article 1 *Énoncés de principe*, au point B., supprimer les mots « associé à des avantages récurrents »;
- à l'article 2.2 Centre de recherche, à la dernière phrase du dernier paragraphe, ajouter les mots « sur recommandation du conseil de la recherche »;
- supprimer l'article 2.4 *Membre*;
- à l'article 3.2 Centre de recherche, au 2^e paragraphe, remplacer les mots « il bénéficie » par « il peut ou non bénéficier ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche recommande au conseil universitaire d'approuver la *Politique sur la création et l'évaluation des instituts et des centres de recherche* (Politique 2500-013) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe, en y incluant les modifications suggérées.

AVIS

CR-2012-05-16-11

Microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation – création de programme – avis

Le vice-doyen à la recherche et au développement international de la Faculté d'éducation présente le contexte qui justifie la création du microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation et explique les besoins auxquels ce programme veut répondre.

Après discussion et de questions des membres, le conseil de la recherche formule un avis favorable au projet de création du microprogramme de 3^e cycle en méthodologie de la recherche en éducation de la Faculté d'éducation (document en annexe).

CR-2012-05-16-12

Doctorat en théologie – fermeture de programme – avis

Le vice-doyen de la Faculté de théologie et d'études religieuses explique aux membres du conseil les raisons qui amènent la faculté à fermer le programme de doctorat en théologie, et répond aux questions des membres.

Le conseil de la recherche formule un avis favorable relativement à la fermeture du programme de doctorat en théologie de la Faculté de théologie et d'études religieuses (document en annexe).

RAPPORTS ET INFORMATION

CR-2012-05-16-13

Procès-verbal du conseil des études du 4 avril 2012

Les membres du conseil de la recherche ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 4 avril 2012 (document en annexe).

CR-2012-05-16-14

Étudiants postdoctoraux – demandes de prolongation

Le vice-recteur à la recherche mentionne qu'il a noté une augmentation des demandes de dérogation reçues au vice-rectorat à la recherche, des directions facultaires, relativement à la prolongation du stage postdoctoral au-delà de la durée maximale de trois ans prévue dans la *Politique d'accueil et d'encadrement de stagiaires postdoctoraux* (Politique 2500-005). Le vice-recteur explique le processus actuel suivi pour l'approbation des demandes de dérogation et souligne que, dorénavant, une lettre écrite par le stagiaire postdoctoral expliquant les motifs de sa demande devra accompagner toute demande de dérogation. Aussi, le vice-recteur informe les membres du conseil qu'il a demandé à M. Benoit Chaloux de vérifier ce qui se fait dans d'autres universités nord-américaines concernant la durée maximale des stages postdoctoraux. Le vice-recteur présentera le rapport de M. Chaloux au conseil de la recherche au cours de l'automne 2012.

Unanimentement, les membres du conseil de la recherche conviennent de reporter à la prochaine réunion le point 9.4 *Gestion de la recherche – site internet de l'Université – état de la situation*.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CR-2012-05-16-15

Date de la prochaine réunion

Le conseil de la recherche fixe la prochaine réunion au mercredi 13 juin 2012, à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana, sous réserve de modification par le président, si les circonstances l'exigent.

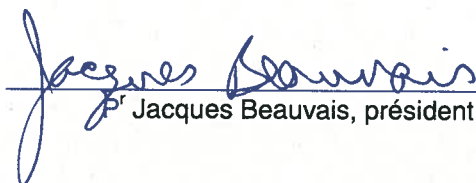
CLÔTURE DE LA RÉUNION

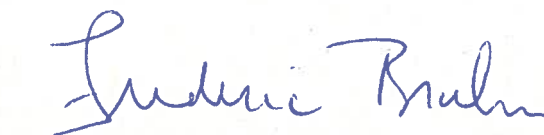
CR-2012-05-16-16

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 13 juin 2012.


Pr Jacques Beauvais, président


Frédéric Brochu, secrétaire